

Révélation de tous les protocoles Covid du RKI :

Conférence de presse du 23 juillet 2024, 10 :00

<https://www.youtube.com/watch?v=RRFjwgm3Sc>

Andreas Sparberg, modérateur : (AS)

Aya Velazquez, journaliste indépendante : (AV)

Stefan Homburg, spécialiste des finances (SH)

Bastian Barucker, journaliste indépendant (BB)

AS :

Bonjour à tous, bonjour au streaming, bonjour ici dans la salle de conférence à Berlin. Chers journalistes, mesdames et messieurs, citoyens intéressés, inquiets, peut-être indignés, pour une conférence de presse sur le thème [RKI-Transparenzbericht.de](https://www.rki.de/DE/Content/Presse/Presseberichte/2024/07/20240723_RKI-Transparenzbericht.de.html) (RKI rapport sur la transparence). La salle de conférence de Berlin se trouve à quelques pas de l'institut Robert Koch dont il est question aujourd'hui et j'accueille avec plaisir Aya Velazquez, journaliste indépendante, sur le podium. Je salue l'ancien professeur de finances publiques de l'Université Leibniz de Hanovre, le professeur Stefan Homburg, et je salue chaleureusement le journaliste Bastian Barucker, qui travaille dans le domaine de l'éducation depuis environ 20 ans. Bienvenue !

[RKI-transparenzbericht.de](https://www.rki.de/DE/Content/Presse/Presseberichte/2024/07/20240723_RKI-Transparenzbericht.de.html), de quoi s'agit-il ? La plupart d'entre vous sont ici parce qu'ils le savent déjà, Aya Velazquez, expliquez-nous donc ce qui s'accumule de manière si imposante derrière vous.

AV :

Ce qui est accroché derrière moi n'est en principe qu'un petit extrait du matériel qui m'a été transmis par un lanceur d'alerte de l'Institut Robert Koch. Cette personne ne travaille plus à l'institut, mais elle a eu accès à ces protocoles et, ce que je peux dire, c'est qu'il s'agit d'un acte d'objection de conscience. C'est-à-dire que cette personne n'était pas d'accord avec la politique Covid du gouvernement fédéral, n'était pas d'accord avec la façon dont son institut avait anticipé certaines directives politiques et avait même trahi une partie de ses propres principes scientifiques, et elle est venue me voir il y a quelques mois déjà, plusieurs réunions ont eu lieu et plusieurs documents ont été remis, et c'est complet depuis hier. Il s'agit non seulement des protocoles de la cellule de crise du RKI de 2020 à 2023, mais aussi de tous les documents supplémentaires concernant les réunions. Cela représente environ 10 Go de documents, ce qui signifie que la majeure partie se trouve dans les documents supplémentaires. Et ce qui est bien, c'est que nous pouvons maintenant examiner les décisions du gouvernement fédéral et du RKI, c'est-à-dire les recommandations scientifiques du RKI sur leur base scientifique. Et si, par exemple, les décisions ont été modifiées très rapidement, par exemple si le RKI a soudainement recommandé quelque chose de complètement opposé à ce qu'il recommandait deux semaines plus tôt, vous pouvez maintenant vérifier dans le matériel supplémentaire quelle était la base scientifique.

AS :

Aya Velazquez, Stefan Homburg (SH) et Bastian Barucker ont entrepris le travail d'Augias. Ils ont examiné les procès-verbaux que Mme Velazquez leur a distribués et les ont passés au crible. Ils n'ont pas pu le faire dans leur intégralité en raison de l'abondance de documents. Madame Velazquez, pouvez-vous nous décrire comment vous vous êtes répartie les tâches et comment évaluer et mesurer le volume de ces procès-verbaux ?

AV :

Honnêtement, je n'ai pas le nombre total de pages en tête. Le plus gros volume concerne la première année, c'est environ 2000 pages, la deuxième année c'est déjà un peu moins, 1600 je crois, la troisième ensuite, je vais mentir mais c'est de moins en moins d'année en année, la dernière année il n'y a plus que 600 pages et ça va jusqu'en juin 2023. Ce qui se trouve derrière moi c'est seulement de mai à décembre 2021. C'est pour ça que je l'ai sélectionné, c'est simplement ce que j'ai réussi à lire jusqu'à aujourd'hui. J'ai commencé à les lire page par page à partir du mois de mai 21, parce que la partie précédente était déjà sortie, et donc ce qui m'intéressait particulièrement en préparation de ce jour, c'était ce qui venait après. Et oui, ce qui s'est passé après, est-ce que je dois déjà entrer dans les détails ?

AS :

Je voulais juste dire très brièvement, au cas où vous ne le saviez pas, vous le saurez, que les protocoles du RKI ont déjà été partiellement déclassifiés, et je remercie Paul Schreyer de l'avoir fait, mais pas dans leur intégralité.

Nous sommes donc ici aujourd'hui pour présenter cet événement majeur en supprimant les derniers noircissements. Nous pouvons donc, chacun d'entre vous, en allant sur rki-transparenzbericht.de, télécharger l'ensemble de ces procès-verbaux et des documents complémentaires, et ma question est la suivante : en quoi consistaient principalement les derniers caviardages restants ?

SH :

Je voudrais revenir sur le volume : à l'origine, la télévision a dit que plus de 1 000 pages avaient été divulguées. C'était en quelque sorte vrai, mais il s'agissait de 2500 pages. Si l'on prend maintenant le matériel dont nous disposons, il s'agit d'un peu plus de 4000 pages.

Il y a beaucoup plus de documents, parce que la période de mai 2021 à fin 2023, où cela s'arrête en été, a été ajoutée. Nous avons donc maintenant non seulement des pages entièrement non caviardées, mais la fuite comprend surtout environ 1500 pages qui n'ont jamais été montrées jusqu'à présent, que ce soit de manière caviardée ou non. J'ai préparé quelques passages pour vous, quelques amuse-gueules en quelque sorte, que j'ai divisés en deux thèmes : premièrement, les instructions ministérielles et deuxièmement, la tromperie du public. Les deux sont importants, car le public pense que les plus de 1000 employés du RKI ont fait de la science, ont conseillé les politiciens, et que les politiciens ont ensuite agi en fonction de cette science. En réalité, c'est l'inverse qui s'est produit. Le protocole suivant date de septembre 2021 et n'a donc jamais été vu auparavant, sauf par le lanceur d'alerte et nous-mêmes. Je cite :

« Le pouvoir de directive du ministre sur les documents techniques du RKI fait actuellement l'objet d'un examen juridique ».

Il s'agit de documents techniques, donc techniques, et non de recommandations politiques, et le RKI est en train de faire vérifier juridiquement si le ministre peut donner des directives. Le fait qu'ils fassent vérifier cela indique clairement leur désaccord et qu'ils reçoivent des directives qu'ils ne trouvent pas correctes. Cela continue ainsi :

« L'évaluation actuelle de la direction du RKI est que les recommandations sont émises par le RKI en tant qu'autorité fédérale et qu'il doit se conformer à une directive ministérielle. Puisque le ministère de la Santé a la supervision technique du RKI ».

C'est vrai, le RKI n'est pas une autorité indépendante, mais doit, tout comme une autorité inférieure, suivre les directives de l'autorité supérieure.

Octobre 2021,

« Le ministre a conseillé à tout le monde de se faire vacciner ».

Entre parenthèses : « (mais pas encore recommandé par la STIKO) » (*Note du traducteur : STIKO : Ständige Impfkommission, c'est la commission permanente allemande des vaccinations qui émet des recommandations sur les vaccins à utiliser en Allemagne*). Et le ministre a recommandé la double vaccination pour les personnes guéries ».

Entre parenthèses :

« (nous ne disposons pas encore de données à ce sujet, ni pour notre spécialité, ni pour l'OMS) ».

Mars 2022, M. Lauterbach parle d'une possible vague estivale. Il y a une baisse de l'immunité et l'effet saisonnier ne suffira pas. C'est particulièrement curieux, vous vous souvenez en 2020, M. Drosten disait le pic de la vague viendra en été, en été ces incidences étaient pratiquement à zéro. En 2021, cela s'est répété, et maintenant en 2022, M. Lauterbach dit que la vague d'été arrive. C'est très actuel, parce qu'en ce moment, on colporte à nouveau, sur la base de certaines valeurs des eaux usées, que la situation serait grave actuellement. Ce qui est curieux, c'est qu'il existe des données cliniques du RKI, le groupe de travail sur la grippe. On y voit que tout le temps, il n'y a rien. Mais sur la base de ces tests PCR, on a l'impression du contraire. Le 6 avril, le RKI a pris note des décisions de la conférence des ministres de la santé et de la volte-face de Lauterbach sur la quarantaine et l'isolement. Ils apprennent donc par la presse que le ministre a fait volte-face. Ce n'est pas eux qui l'ont annoncé.

Deuxième sujet : la tromperie du public. Le 5 novembre 2021, deux jours après le début du brise-lames (*Note du traducteur : référence à un ensemble de mesures et de restrictions mises en place en Allemagne pour tenter de « briser » la propagation des vagues d'infections de COVID-19*), si vous vous souvenez bien. Le brise-lames qui s'est ensuite transformé en trêve de Noël, trêve du Nouvel An, trêve de Pâques, trêve de Pentecôte et qui a ensuite dégénéré avec un couvre-feu national pour une petite valeur de PCR. Ainsi, le 5 novembre, on peut lire :

« Les médias parlent d'une pandémie de personnes non vaccinées. D'un point de vue technique, ce n'est pas correct. l'ensemble de la population contribue. Faut-il en tenir compte dans la communication ? »

Et puis la réponse :

« Non le ministre le dit à chaque conférence de presse, probablement en

connaissance de cause, il est plutôt impossible de le corriger ». Cela signifie qu'ils savent que le ministre ment en public, donc en toute connaissance de cause, mais qu'ils n'osent pas rectifier.

8 décembre 21,

« Les capacités de soins intensifs sont au plus bas et continuent de baisser ».

J'ai vérifié avec les données de la DIVI, (*Note du traducteur : DIVI :Deutsche Interdisziplinäre Vereinigung für Intensiv- und Notfallmedizin, l'association interdisciplinaire allemande de médecine intensive et d'urgence*) en effet, en décembre 2021, les capacités de soins intensifs étaient passées de 40 000 à 30 000. Mais avec une capacité constante de lits disponibles. Il y avait à l'époque environ 2000 lits disponibles, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Parce que la capacité de soins intensifs est un système qui respire, il est toujours possible de transférer du personnel des soins normaux aux soins intensifs, et c'est ce qui se fait toujours. Le niveau le plus bas de la capacité de soins intensifs se trouve donc au début du bris-lames. Et maintenant, l'un des derniers protocoles, il est donc relativement récent, du 26 avril 2023, pour moi le point fort de toute la collection.

« Le ministre Lauterbach a déclaré début avril que la pandémie était terminée pour l'Allemagne. Il n'y a pas de fin spécifique à un pays pour une pandémie mondiale ».

Oui, on voit qu'ils se sont eux-mêmes engagés dans cette pandémie et on peut, en guise de remarque finale, dégager au fond la tendance suivante du RKI. Dans les procès-verbaux de mars 2020, ils se montrent manifestement déconcertés par ce qui se passe sur le plan politique. Ils font remarquer qu'il y a tout d'un coup 50 % de vide dans les cliniques, ce qui ne s'est jamais vu, ils écrivent que la normale est de 10 % de vide, ils disent sur la base de leurs systèmes de surveillance clinique, c'est-à-dire le réseau Sentinelle et ainsi de suite, que le nombre de refroidissements est globalement tout à fait normal. On voit qu'ils sont distants par rapport à tout cela. Mais cela change, et j'interprète cela comme le fait que de nombreux collaborateurs du RKI se sont eux-mêmes laissés entraîner dans la psychose qu'ils ont créée. Et à la fin, ils ont appris avec effroi que la pandémie était terminée. Mais pourquoi ? Tout est comme avant. Oui, c'est vrai. Il n'y a jamais eu de pandémie au sens médical du terme, c'est-à-dire au sens de l'état d'urgence, il n'y a eu qu'une déclaration, une déclaration politique de pandémie, à laquelle on a mis fin lorsque la situation politique ne s'y prêtait plus.

AS :

Merci beaucoup, Professeur Homburg, d'avoir abordé le sujet des directives ministérielles et de la tromperie du public. Nous voyons donc une institution qui se bat, qui essaie d'une manière ou d'une autre de garder l'avantage, qui semble souvent ne pas y parvenir et qui, par conséquent, est bien plus à l'aise lorsque tous les résultats de ces entretiens ne sont pas remis en question publiquement.

Aya Velazquez, qu'avez-vous recherché dans les procès-verbaux ?

AV :

Je me suis donc particulièrement concentré sur la partie allant de mai 2021 à décembre 2021, mais uniquement parce que je n'étais pas allée plus loin, c'est vraiment beaucoup de boulot. Ce que j'ai aussi regardé, ce sont les passages qui

étaient encore noircis en 2020 jusqu'à ce que Paul Schreyer ait fait son procès. Et pour cela, je voudrais tout d'abord aborder les deux passages concernant Christian Drosten, qui sont à mon avis potentiellement explosifs. En effet, certains d'entre vous ont peut-être remarqué la récente audience du tribunal de Paul Schreyer, où il était question de la suppression des derniers caviardages dans les protocoles du RKI, jusqu'au mois d'avril 21 seulement, c'est-à-dire la partie qu'il avait déjà libérée, et devant le tribunal, on a lu comme preuve un passage du livre de Christian Drosten, dans lequel Christian Drosten dit très clairement, dans un entretien avec Georg Mascolo, qu'il est expressément d'accord pour que son nom soit montré dans les protocoles. Nous avons maintenant le problème suivant. A un moment donné, le RKI a demandé à Christian Drosten si son nom devait être décaviardé, s'il était d'accord, et il a laissé passer le délai de réponse. Et le bureau de Christian Drosten, interrogé par le journal Die Welt, a répondu qu'il pensait que ne pas répondre signifiait accepter. Cela, bien sûr, tout juriste se prend la tête et dit non, certainement pas dans une procédure juridique, ne pas répondre ne signifie pas être d'accord, et le RKI et les avocats de la chancellerie ne peuvent alors pas simplement révéler les passages de Christian Drosten. Mais dans son livre, il a fait croire à ses lecteurs qu'il était explicitement en faveur de la transparence. Il est à noter qu'il n'a pas participé à la cellule de crise du RKI, mais que l'on parle de lui à divers endroits. Et tout particulièrement la première année. Je vais d'abord lire les deux passages que je considère comme explosifs. Commençons par la conclusion que j'en tire : Christian Drosten a milité pour l'isolement en externe des personnes testées positives.

Preuve : 22.6.2020 page 13 :

« D'une consultation du Sénat de Berlin avec M. Drosten est née la proposition de retirer les personnes malades vivant dans des appartements surpeuplés de leur environnement domestique pendant quatre jours et de les isoler dans un autre endroit ».

Deuxièmement, Christian Drosten a retiré à l'été 2020 un projet de texte contenant des recommandations pour l'automne sur la stratégie de test, car il était, je cite :

« en contradiction avec l'action du gouvernement ».

Le texte est daté du 29 juillet 2020, la page 9 dit textuellement :

« Projet de texte Christian Drosten : recommandation pour l'automne, présentation des idées et évaluation. Contexte : l'article est confidentiel. M. Drosten a entre-temps décidé de ne pas publier le document, car les tests non ciblés ne sont pas considérés comme utiles dans ce texte et cela va à l'encontre de l'action gouvernementale ».

Cela a maintenant quelques implications, et toutes ne sont pas bonnes. Tout d'abord, un conflit d'intérêts. L'ami de Drosten, Olafland, a gagné de l'argent avec la stratégie de test indifférenciée du gouvernement fédéral. Deuxièmement, une fraude scientifique : il n'a pas publié quelque chose qu'il pensait être techniquement correct parce que cela contredisait les actions du gouvernement. Il ne faut vraiment pas prendre cela à la légère. Troisièmement, un gaspillage d'argent du contribuable d'au moins 10 milliards d'euros, car s'il y avait eu une stratégie de test ciblée et différenciée, c'est-à-dire si on n'avait pas testé des personnes en bonne santé à tour de bras, cet argent du contribuable n'aurait pas été jeté par les fenêtres.

Nous en arrivons maintenant au point de la première partie 2020, où l'on s'est déjà beaucoup interrogé sur le passage, en faisant des suppositions sur ce qui se trouve

éventuellement sous la phrase caviardée. Il faut toutefois préciser que le caviardage ne se fait pas en fonction du caractère explosif. Donc ce que certains ont pensé, oh maintenant les passages que le RKI ou le gouvernement fédéral considère comme particulièrement explosifs sont noircis. C'est juridiquement impossible. Au contraire, le caviardage est toujours autorisé sur la base de paramètres très précis, comme par exemple les secrets commerciaux et industriels, les noms des membres du RKI en dessous du niveau des départements et des chefs de service, et le troisième serait les relations bilatérales, mais elles n'ont pas joué un rôle aussi important dans cet ensemble de données que dans les procès-verbaux des conseils d'experts. A ce stade, il s'agit des entreprises et de l'EMA.

« Le RKI n'a pas contesté le fait que l'EMA et Pfizer aient prévu d'omettre les études de phase 3 afin d'obtenir plus rapidement une autorisation de mise sur le marché d'urgence. »

Preuve : 15 avril 2020, page 10,

« Normalement, on planifie 12 à 18 mois à partir du début de la phase 1 ».

Voici maintenant la phrase qui a été caviardée :

« L'EMA et Pfizer envisagent, le cas échéant, de laisser tomber les études de phase 3 et de passer directement à une utilisation à grande échelle, si les régulateurs en décident ainsi, cela peut aller plus vite que 12 à 18 mois ».

Nous voyons très bien dans ce passage que le RKI était aussi conscient du risque d'une telle démarche, car il est dit plus loin à cet endroit :

« Une telle décision signifie pour nous : une bonne communication des risques et une surveillance post-marketing appropriée, afin que les principales complications de la vaccination soient rapidement identifiées. Actuellement, on discute de l'amélioration de l'immunité dans la littérature » entre parenthèses : « (maladie grave due à la vaccination) »

En tant qu'autorité suprême de protection, il ne suffit pas de protéger la population contre les dangers des virus, mais aussi contre la médication irresponsable. Et à mon avis, le RKI aurait dû s'opposer très clairement à ce point et ne pas simplement approuver cela.

Je vais peut-être m'arrêter un instant pour éviter que cela ne devienne trop monotone, et j'ajouterai d'autres points à l'ordre du jour plus tard.

AS :

Avec plaisir ! Vous avez déjà évoqué la nature des caviardages.

En examinant les documents, vous avez un peu suivi les justifications juridiques, et pouvez-vous nous dire quelle était la stratégie officielle de black-out des endroits restants ?

AV :

En ce qui concerne l'ensemble des données des protocoles du RKI, c'était en fait, j'étais présente à l'audience du tribunal de Paul Schreyer, et il s'agissait dans ce document vraiment très, c'est-à-dire presque jamais, pas du tout de relations bilatérales dans les derniers caviardages restants, mais principalement des noms des employés des autorités, justement en dessous du niveau des départements et

des chefs de service, qui ne doivent pas être révélés, donc là, pour ainsi dire, l'intérêt de protection personnelle, la protection des données l'emporte sur l'intérêt légitime du public à être informé. Le deuxième point, ce sont toujours les secrets commerciaux et industriels, et à cet endroit, où l'entreprise Pfizer vient d'être citée, l'entreprise Pfizer a clairement revendiqué, dans une procédure avec tiers intervenant (*Note du traducteur : processus dans lequel une personne ou une organisation qui n'est pas directement partie à un litige ou à une procédure administrative, peut néanmoins y participer et faire valoir ses intérêts*), qu'elle ne voulait pas que cet endroit soit décaviardé. Cela signifie que les procédures avec tiers intervenant avec l'entreprise Pfizer ont déjà eu lieu, c'est-à-dire que la procédure avec tiers intervenant a déjà eu lieu avec toutes les entreprises qui étaient encore noircies dans la première partie. Et les parties qui sont encore noircies sont les parties où les entreprises n'ont pas accepté le décaviardage.

AS :

Cette étape d'ouverture révèle aussi comment le RKI s'est trouvé face à deux fronts, à savoir, pour ainsi dire, en bref, Pfizer et la politique, comme ils le disent explicitement, Pfizer et la politique veulent ceci et cela. Est-ce que l'on peut résumer cela en disant que nous pouvons maintenant, grâce à ces protocoles, prendre davantage en considération cet acteur ?

AV :

C'est une bonne question et cela rejoint le point d'interrogation suivant que je voulais également mettre en lumière, à savoir une autre de mes thèses : les demandes de vaccination de rappel, du moins ce que l'on peut vraiment bien prouver dans les procès-verbaux, sont venues d'abord de Pfizer et de la politique, et non de la science. Preuve 30 juillet 2021, page 9 :

« Les recommandations sur les boosters s'avèrent complexes » entre parenthèses (différentes immunisations de base, immunodéficients, personnes âgées, etc.) » Entre parenthèses « est également discuté au sein du groupe de travail OMS/SAGE COVID-19 Vaccination, jusqu'à présent recommandé uniquement pour Sinovac/Sinopharm, surtout demandé par les politiques et Pfizer, jusqu'à présent pas assez de données disponibles, Israël fait exception avec la recommandation de booster, le cas échéant, par un schéma de vaccination très serré ».

On voit donc ici très clairement que les recommandations sur les boosters sont en fait complexes, les données sont insuffisantes mais les boosters sont demandés par Pfizer et les politiques. Un autre passage le prouve, le souligne. Depuis le 3 septembre 2021, page 13 « De nombreuses discussions au niveau national et international sur la vaccination avec booster suscitent des opinions divergentes. C'est très influencé par la politique. Le rapport de l'ECDC ne voit pas l'urgence de la vaccination de rappel. Mieux vaut augmenter l'offre de vaccination dans les pays en développement ».

AS :

Bastian Barucker, venons-en à vous. Vous travaillez depuis de nombreuses années avec des enfants et des adolescents et, au cours de l'histoire récente, vous avez soudainement trouvé une nouvelle mission en matière de politique d'hygiène. Vous êtes connu du public en tant que producteur d'interviews et traducteur de textes, de textes scientifiques, qui n'avaient jusqu'à présent jamais trouvé leur place dans le discours national allemand. Et vous avez décidé de vous concentrer sur les enfants. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez trouvé ?

BB :

Je vous remercie de votre invitation. J'aimerais faire une déclaration, Mesdames et Messieurs, et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette question. Il s'agit de remercier la personne courageuse qui a mis à la disposition du public les protocoles du RKI et les documents qui les accompagnent. Remercions aussi Madame Aya Velazquez pour son bon travail journalistique, afin que cette personne s'adresse à quelqu'un en sachant qu'elle est entre de bonnes mains. Il faut absolument le souligner. Je voudrais centrer mon intervention sur le bien-fondé des mesures Covid vis-à-vis des enfants et des adolescents. Le ministre de la Santé actuel, M. Lauterbach, a déjà admis que les enfants et les adolescents ont été les principales victimes de la politique de pandémie. Le ministre fédéral de la Famille parle de 73 % d'enfants et d'adolescents qui ont souffert psychologiquement à cause des mesures prises et non à cause d'un virus. Les dommages causés sont étendus, parfois irréversibles et énormes. Et nous occuperont pendant des décennies. Que s'est-il passé ? L'Allemagne a connu l'une des fermetures d'école les plus longues d'Europe, le port obligatoire d'un masque pendant des heures et des mois, parfois à l'extérieur. Des tests réguliers sans raison, nous venons d'entendre à quel point ils sont utiles pour les enfants en bonne santé. La fermeture des aires de jeux, qui va à l'encontre du besoin de contact de l'enfant, et la promotion d'un nouveau vaccin peu testé. Sans oublier la stratégie développée par le ministère de l'Intérieur, qui consiste à faire peur aux enfants et à les rendre responsables de la mort de leurs parents s'ils ne respectent pas les règles d'hygiène.

Or, selon la loi fédérale, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être pris en compte en priorité dans toutes les décisions politiques. C'est pourquoi il est urgent d'expliquer, en particulier pour ce groupe, qui est notre avenir, si les décideurs se sont basés sur des faits scientifiques pour prendre des mesures de contrôle et s'ils ont donné la priorité à l'enfant ou non. Pour cela, il faut se concentrer sur la question de savoir si, selon l'expertise de l'Institut Robert Koch, les enfants n'ont jamais été exposés à un risque significatif. Pour ce faire, examinons des extraits des procès-verbaux de la cellule de crise, désormais accessibles à toute personne intéressée. Un collaborateur du RKI revient de Chine le 26 février 2020, avant toute fermeture d'école, et il fait le constat suivant. Je cite :

« Enfants, 2 % des cas dans une grande étude. L'hôpital pour enfants confirme tous sans complication. Pas de prévalence non plus dans les chaînes de transmission. Les écoles et les garderies ne sont pas au premier plan. Enfants, pas de maillons importants dans les chaînes de transmission. Rôle des enfants plutôt atypique, subordonné, différent de celui de la grippe, plus d'études doivent suivre ».

Mi-mars, il s'agit de la fermeture des écoles, et voici ce que l'on peut lire du RKI, le 11 mars,

« La fermeture réactive des écoles dans les zones qui ne sont pas particulièrement touchées n'est pas recommandée ». 12 mars, Christian Drosten, je cite :

« Plus d'événement, et la fermeture des écoles, c'est quelque chose que nous devons faire maintenant ».

Le 13 mars, M. Spahn a ordonné, il faut toujours taper ce mot dans la barre de recherche des procès-verbaux, qu'un passage sur la fermeture des écoles soit inséré dans les critères d'évaluation des risques des grandes manifestations, c'est ce que voulaient les politiciens. Dans une autre publication citée par M. Drosten, l'efficacité de la fermeture des écoles a été modélisée, une publication, attention, mais qui se réfère à la grippe. Vous reconnaissez peut-être déjà la contradiction avec le Covid et cela s'est confirmé dans les mois qui ont suivi, c'était justement moins dangereux pour les enfants que la grippe, la fréquentation de la piscine ou la circulation routière.

En avril 2020, c'est-à-dire après les premières fermetures d'écoles, les protocoles du RKI citent une étude de synthèse. Citation :

« Les fermetures d'écoles n'ont probablement pas eu d'impact majeur sur le contrôle de l'épidémie »

Même en août 2021, on en reste là, citation :

« Les enfants ont un faible risque de développer une maladie grave par rapport à d'autres maladies respiratoires »,

ce qui signifie à nouveau que les enfants ont été obligés de prendre des mesures pour protéger le bien-être des autres, aux dépens de leur propre santé. Un tabou historique est brisé. Et aussi très contestable, car à l'automne 21, le protocole que nous pouvons lire maintenant dit, je cite :

« Les enfants plus jeunes sont très rarement des personnes index, ils se contaminent au sein de la famille ».

27 novembre 21. Venons-en aux mesures auxquelles les enfants ont été contraints, le masque, novembre 20. (*Note du traducteur : 16.11.2020, p. 7-8*)

« Il est défavorable et dangereux que les masques soient utilisés par des non-professionnels. Influence, plutôt pas possible. Les consultations ont lieu en même temps. Le RKI n'a pas été consulté en amont. »

Les masques obligatoires ont été introduits malgré tout et, comme on pouvait s'y attendre, n'ont pas eu d'effet médical. Cependant, des effets secondaires significatifs, en particulier chez les enfants et les adolescents. Lorsque la question des masques FFP-2 a été soulevée, le RKI a déclaré

« D'un point de vue technique, il n'est pas sans problème de recommander des masques FFP-2 de manière générale - une obligation générale de porter des masques FFP-2 n'est pas considérée comme judicieuse ».

13 janvier 21. Néanmoins, le RKI se pose la question pendant l'hiver 2021 en 2G de savoir si les masques FFP-2 devraient être recommandés pour l'école. (*Note du traducteur : 29/12/2021*) Citation :

« Jusqu'à présent, il n'y a pas de preuve convaincante que le FFP-2 est meilleur, surtout pour les enfants ».

En octobre 2022, un masque FFP-2 obligatoire a été introduit dans les transports publics pour les enfants de 6 à 13 ans. Et quelle était maintenant l'efficacité de ces mesures dans leur ensemble ? On le constate déjà à l'automne 2020 (*Note du traducteur : 20.11.2020*). Citation :

« Les données du RKI ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante à la question du succès des mesures. Nous savons quels facteurs font augmenter l'incidence et nous connaissons des mesures utiles, mais nous ne pourrions pas le prouver avec les données du RKI ».

Une déclaration inconcevable. En janvier 21,

« Les mesures prises dans les écoles et les crèches ne peuvent pas empêcher les épidémies »

7 juillet 21, augmentation des consultations pour des maladies respiratoires, dont le Covid fait bien sûr partie, citation :

« Cela indique que les mesures de prévention des infections dans les écoles, n'empêchent pas la transmission des maladies respiratoires ».

La vaccination des enfants, étant donné que le Covid ne présentait pas de risque significatif pour les enfants, il n'y a jamais eu de raison médicale pour une vaccination expérimentale et approuvée sous conditions, qui, comme il était clair dès le départ, n'offrait qu'une autoprotection, si tant est qu'elle existait. Que disent les protocoles à ce sujet ? 21 mai 21,

- « Les associations de pédiatres sont réticentes à l'idée de vacciner les enfants
- Les politiciens préparent déjà des campagnes de vaccination pour que les classes d'âge concernées soient vaccinées à la fin des vacances.+

On peut lire dans les procès-verbaux que la STIKO, la Commission permanente pour les vaccinations, ne considère toujours pas que les bénéfices de la vaccination sont supérieurs aux risques encourus par la maladie. 6 août 21. Le 16 août arrive la recommandation de vaccination pour tous les jeunes de 12 à 17 ans. Le RKI s'en rend compte et cherche à justifier la vaccination des enfants, puis change d'avis et tente d'expliquer les effets à long terme que la maladie peut avoir sur les enfants. Le 30 juillet 2011, il sera question de modifier l'objectif de vaccination. Citation :

« Si l'on ajoutait à l'objectif la prévention des cas légers, des conséquences psychologiques, en raison des mesures prises, etc. cela modifierait l'évaluation. Modélisation : par la vaccination des jeunes, pas d'influence sur le déroulement de la quatrième vague ».

Il n'y avait pas à l'époque, et il n'y a toujours pas aujourd'hui, de base de données valable montrant que l'infection par le SRAS-CoV-2 chez les enfants entraîne des effets à particulièrement long terme a lui-même déclaré le président de la STIKO. Le même jour, concernant la vaccination de rappel, il a déjà été mentionné, peut-on sans autre la faire deux fois ? Citation :

« La recommandation sur les rappels est complexe, surtout si l'on tient compte des exigences des politiciens et de Pfizer.

Juillet 21, groupe cible des jeunes et vaccination, citation :

« Par exemple Influenza Vaccination Challenge sur Youtube ». Citation :

« Ça doit être cool de se faire vacciner ».

On trouve d'autres références à l'influence de la politique. Citation :

« Actuellement, la vaccination de rappel des enfants est également envisagée d'un point de vue ministériel, bien qu'il n'existe aucune recommandation ni, en partie, aucune autorisation de mise sur le marché à ce sujet ».

En ce qui concerne le contrôle de l'innocuité des vaccins précédemment annoncés, on peut lire en janvier 23, (18.1.2023) citation :

« Les rapports mensuels et le tableau de bord des vaccinations seront supprimés en mai. L'évaluation des effets secondaires des vaccins ne sera plus possible. Cela doit être accompagné d'une bonne communication afin que cela ne se retourne pas contre le RKI. »

Conclusion : en principe, tous ces faits médicaux ne sont pas nouveaux. Des médecins et des scientifiques de renommée internationale ont déjà signalé très tôt, mais généralement en vain, que les mesures prises pour les enfants représentaient un plus grand danger que le virus. Le RKI le savait aussi. Un regard impartial sur la Suède suffisait pour considérer ces indications comme prouvées. Cependant, ces voix ont été exclues du débat dès le début. Il est maintenant clair que le RKI était également au courant de cette folie médicale. Il est enfin temps pour la presse de faire son travail, d'étudier minutieusement les protocoles et d'informer le public de manière objective et complète. Toute autre attitude serait une nouvelle trahison envers les enfants et les adolescents de ce pays, après la politique de pandémie anti-enfants dirigée par les politiques et soutenue par tant d'éducateurs, d'associations, de médecins, de parents et de journalistes.

AS :

Merci beaucoup Bastian Barucker.

Ces passages choisis, dont vous avez maintenant pris connaissance, parlent du harcèlement auquel nous, en tant que société, en particulier les enfants et les jeunes, avons été soumis pendant plusieurs années, et peu de gens ont pu s'opposer à cet arbitraire. Le mot qui me vient à l'esprit est « omission », nous n'avons pas de juriste ici, mais je suppose qu'ils vont bientôt s'y intéresser de près dans les forums, mais quand même, Professeur Homburg, je vous pose la question, l'omission est quand même le moins que l'on puisse reprocher à ces gens, Wieler (*Lothar H. Wieler, Robert Koch-Institut (RKI), président (jusqu'en avril 2023)*) et compagnie. S'ils ne se sont pas activement efforcés de dissimuler leurs activités, ils n'ont jamais vraiment dit ce que le RKI devait dire en interne et selon le bon sens. Voyez-vous une possibilité d'appliquer juridiquement l'omission en tant qu'accusation ?

SH :

Donc, en tant que fonctionnaire, M. Wieler était bien sûr tenu de faire opposition, comme on dit, c'est-à-dire que si vous recevez une instruction illégale en tant que fonctionnaire, vous devez dire à votre supérieur que vous pensez que c'est illégal. Et si l'on vous demande de commettre un délit, vous devez le refuser complètement. Au lieu de cela, M. Wieler et M. Schaade (*Lars Schaade, Robert Koch-Institut, président à partir du 4 octobre 2023*) ont été très dociles. D'ailleurs, l'Institut Paul Ehrlich aussi, nous n'avons pas ses procès-verbaux, mais évidemment il y a un parallèle. Donc pour moi, le pire passage de tous ces procès-verbaux ne résulte pas de la lecture des

seuls procès-verbaux. Même si vous lisez les 4000 pages en entier, vous ne le remarquerez pas, mais le pire passage à mon avis, qui montre l'inhumanité de cette politique, est le suivant. Cela concerne le vaccin AstraZeneca et le protocole date déjà du 19 mars 2021, la campagne de vaccination venait donc de commencer. Les plus jeunes n'étaient pas encore vaccinés et le RKI a fait une note interne :

« AstraZeneca, maintenant 12 cas de thrombose veineuse sinusale, tous après vaccination. L'Institut Paul Ehrlich et les services de pharmacovigilance des pays ont du mal à suivre. La Norvège suspend AstraZeneca jusqu'à nouvel ordre »

Et deux semaines plus tard, on peut lire

« Thrombose du sinus comme effet secondaire du vaccin AstraZeneca, entre-temps, les hommes sont eux aussi de plus en plus touchés. »

Pour les femmes, on le savait déjà. Il y a donc maintenant une incidence 20 fois plus élevée chez les hommes par rapport à l'incidence de fond. Cela signifie que le risque pour un homme de contracter une thrombose veineuse sinusale, qui est une maladie très dangereuse du cerveau, est 20 fois plus élevé s'il se fait vacciner avec AstraZeneca que s'il ne se fait pas vacciner. Ce qui est vraiment grave, Mesdames et Messieurs, ce qui est vraiment grave, ce sont les quatre articles de presse qui paraissent dans les semaines suivantes. Réfléchissez encore une fois, le RKI a parfaitement reconnu le grand danger que représentait AstraZeneca, lequel a d'abord été déconseillé aux jeunes, puis aux personnes âgées, et a depuis été complètement retiré du marché. Voilà.

Et après ces deux réunions du RKI, où l'on voit que le RKI a clairement reconnu les dangers élevés de ce vaccin AstraZeneca, nous trouvons sur la page d'accueil du président fédéral, le président fédéral Steinmeier vacciné avec AstraZeneca. Dans le journal des médecins, la chancelière Merkel et le vice-chancelier Scholz ont été vaccinés avec AstraZeneca. Dans le Spiegel, Karl Lauterbach s'est fait vacciner avec AstraZeneca et dans le journal des pharmaciens, Spahn se fait vacciner avec AstraZeneca. Je pense donc qu'il est tout à fait impossible que si une autorité sanitaire connaît ces dangers, les politiciens responsables soient laissés dans l'ignorance et se fassent ensuite vacciner avec ce vaccin AstraZeneca. Encore une fois, Steinmeier, Scholz, Merkel, Lauterbach, Spahn, donc une interprétation plausible est que même la population normale, qui était mal informée et induite en erreur, en avait entre-temps appris tellement par sa propre expérience et celle de son entourage que la disposition à se faire vacciner par AstraZeneca était pratiquement nulle. Mais les politiques avaient conclu d'énormes contrats de livraison et craignaient que l'on parle des stocks et des milliards d'euros d'impôts gaspillés, et c'est ainsi que, selon moi, on a tout simplement laissé les gens se faire avoir. Et ce n'est qu'à la dernière extrémité, en 2023, c'est-à-dire bien trop tard, qu'est sorti, par exemple, un reportage de la ZDF sur un jeune avocat qui a maintenant une plaque d'acier dans le crâne parce qu'il a subi une thrombose veineuse sinusale après AstraZeneca, mais il était alors bien trop tard.

AS :

L'autorité responsable, Lothar Wieler, a déclaré de manière quasi lyrique « Rien ne me rendrait plus heureux que de pouvoir profiter du vaccin AstraZeneca ».

SH :

Mais il avait aussi déclaré peu avant, ce qui est d'ailleurs documenté à la télévision publique : « Il y aura de nouveaux vaccins, nous ne savons pas comment ils fonctionnent, nous ne savons pas s'ils sont efficaces.

AV :

A quel point ils sont efficaces.

(Note du traducteur : « Nous ne savons pas exactement comment ils agissent, à quel point ils agissent, ce qu'ils font, mais je suis très optimiste quant à l'existence de vaccins ». <https://correctiv.org/faktencheck/2020/12/09/unwissenheit-ueber-covid-19-impfstoffe-aelteres-interview-mit-rki-chef-wieler-wird-irrefuehrend-verbreitet/?lang=de>)

Une dame : Et après cela, rien ne doit être remis en question.

SH :

Les mesures ne doivent pas être remises en question.

Une dame :

Ne pas poser de questions, c'est vraiment...

AS :

Le public s'exprime, faisons-le officiellement à ce stade. Puis-je vous inviter à poser des questions. Je vois un doigt levé, je vais vous demander de vous présenter brièvement.

Mon nom est Christian Deppe, j'ai deux questions, puis-je prendre le micro ? merci. Lors de l'audience Schreyer contre le ministère de la santé, trois dates ont été mentionnées, trois réunions du RKI qui n'ont pas fait l'objet d'un procès-verbal, ou dont le procès-verbal n'était pas disponible.

SH :

Non Je me permets de vous interrompre, vous parlez maintenant des protocoles du ministère de la santé.

Christian Deppe : Du RKI.

AV :

Dans les protocoles du RKI, il manquait aussi trois séances, le monsieur a raison. Et je peux déjà répondre à ce stade que ces trois séances n'existent vraiment pas dans l'ensemble des données. Nous les avons vraiment reçues dans leur intégralité et il n'y avait rien de plus. Il s'agit aussi de deux réunions de janvier 2020, je crois les 6 et 8 janvier, et à cette date, donc je vais dire très tôt, 2020, en janvier, il n'y a pratiquement pas encore de conflit d'intérêt majeur à mes yeux, pourquoi le RKI devrait faire disparaître quelque chose, donc c'est... il y a probablement eu quelque chose mais il n'y avait pas encore de procès-verbal. De même, je crois que c'était le 9 mai, si je ne me trompe pas, en 2020. Là aussi, il y a eu une réunion et il n'y a pas de procès-verbal. La même chose s'est produite avec le groupe d'experts.

SH :

Je pense qu'il n'y a pas eu de réunion parce que ce mois de mai était un jour férié, ce que personne ne sait parce que ce jour férié n'existait qu'à Berlin et qu'une seule fois.

Christian Deppe :

Fin 2020, le ministre Spahn s'est vanté d'avoir probablement guéri d'une infection Covid en prenant de la vitamine D, du zinc et ainsi de suite, ou du moins que cette infection ne l'avait pas autant atteint, voire pas du tout. Existe-t-il des protocoles qui documentent l'ensemble du processus ? Y a-t-il des preuves que l'on n'ait jamais discuté non pas de la vaccination, mais du renforcement du système immunitaire par des mesures autres que la vaccination, le confinement, et ainsi de suite ?

SH :

Non, je trouve que c'est une piste intéressante, je vais l'explorer. Il y a aussi des méthodes alternatives comme l'ivermectine et d'autres qui nécessitent une recherche approfondie. Je le prends volontiers en compte. Mais tout le monde peut aussi faire ses propres recherches, car c'est disponible au téléchargement, 4000 pages de protocoles plus 10 Go de matériel d'accompagnement.

BB :

Commande F et le terme que vous recherchez.

(Rires du public)

AS :

Une autre question ? Avec plaisir.

W. Florian : NachdenkenSeiten (<https://www.nachdenkenseiten.de/>), une question à caractère un peu plus général, je serais intéressé de savoir si, à partir des procès-verbaux, peut-être aussi à partir de la conversation avec le lanceur d'alerte, sans qu'il y ait de danger pour lui ou pour elle, mais est-ce qu'on a pu avoir un aperçu plus profond de la salle des machines, c'est-à-dire quelle était la résistance effective, disons active, du moins, dans les coulisses du RKI ? Est-il possible de le savoir d'une manière ou d'une autre ?

AV :

En fait, nous en avons parlé et cela aurait diminué. Au début, il y avait environ 20 pour cent de personnes qui disaient que la vaccination arrivait, que c'était une absurdité totale, nous n'allons certainement pas nous faire vacciner, et cela a diminué avec le temps et l'on se cachait de plus en plus derrière les rideaux, c'est-à-dire, l'ambiance générale au sein de l'institut avait changé de telle sorte qu'il était de plus en plus difficile d'exprimer son opinion, et à la fin, les prescriptions 3G y étaient naturellement aussi appliquées et que les collaborateurs qui n'étaient pas vaccinés devaient soit présenter un test le matin, soit se faufiler rapidement par la porte avec un autre collaborateur. Et d'après ce que j'ai entendu, les employés non vaccinés étaient mécontents, mais en même temps, ils n'osaient pas le dire publiquement.

SH :

Mais je trouve que cela ressort aussi clairement des textes. Lorsque le RKI fait tout à coup vérifier si le ministre a un pouvoir de directive, je n'ai jamais entendu cela et cela ne peut pas être lié au fait qu'ils sont contents des directives. Ou encore ce passage très marquant que vous connaissez partiellement, mais pas encore tout à fait, le 16 mars 2020, une nouvelle évaluation des risques a été préparée pendant le week-end, sur demande autre que le RKI, il faut renforcer cette semaine, puis le confinement arrive. Fin juin 2020, le risque est toujours élevé, le ministère fédéral de

la santé a donné comme consigne de ne rien changer avant le 1er juillet. Et le 10 juillet, le RKI peut maintenant abaisser le niveau de risque selon le ministère fédéral de la santé. Cela signifie que le ministère leur a donné des ordres sur la manière dont ils devaient évaluer le risque. Et cette classification du risque était le point central de toutes les mesures. Et ce qui est curieux, et que je n'ai pas trouvé expliqué dans les procès-verbaux ultérieurs, c'est qu'après avoir enregistré en décembre 2022 le plus grand nombre de décès de toute la période, ainsi qu'un nombre exceptionnellement élevé d'infections, peu de temps après, début février 2023, pour la première fois en trois ans, le risque a soudain été classé à un niveau bas. C'est totalement inexplicable.

BB :

J'aimerais dire quelque chose à ce sujet, mais je n'ai malheureusement plus la citation sous les yeux, mais elle vaut la peine, un passage mentionne dans les procès-verbaux que M. Lauterbach fait pour ainsi dire des déclarations en public et qu'il faut faire la différence entre les déclarations de M. Lauterbach et les faits scientifiques. (*Note du traducteur : PV du 2.5.2020, p. 7*) Et là, ils se font la remarque en interne et le notent peut-être aussi pour préciser qu'il y a une grande différence. J'aimerais le citer, mais je ne l'ai pas sous la main, mais cela vaut la peine de taper le nom de Lauterbach et de regarder simplement, car il faut trouver ce passage, il est marquant, parce qu'il se produit une sorte de distanciation par rapport aux déclarations qui sont faites, parce que bien sûr les gens du RKI, nous le voyons aussi, au début plus que par la suite, étaient conscients de l'énorme écart entre les déclarations en politique et la science médicale existante ou les faits, ils le savaient. Et je pense que cela a du sens de fouiller et de lire encore une fois et de publier ces différents passages.

AV :

Très brièvement, avant de passer à la question suivante.

J'ai quelque chose à ajouter à ce que M. Homburg vient de dire, à savoir le niveau de risque, l'évaluation du risque. Vous avez dit que c'était très fortement politique, mais j'ai aussi trouvé des passages qui indiquent clairement que le RKI s'était en quelque sorte autonomisé. C'est-à-dire qu'il le voulait un peu lui-même. 25 juin 2021,

« Évaluation actuelle des risques, modéré ? Point d'interrogation, Community Transmission, discussion : les opposants à une baisse du niveau de risque argumentent sur l'augmentation attendue du nombre de cas à l'automne. Selon eux, un déclassement du niveau de risque pourrait être interprété comme un signal de la fin de la pandémie. Les partisans de la baisse craignent cependant qu'en l'absence de baisse, il n'y ait plus de marge d'escalade compte tenu du faible nombre actuel de cas. Décision : Maintenir l'évaluation actuelle du risque, c'est-à-dire ne pas baisser le niveau de risque à modéré ».

On peut donc en déduire que le niveau de risque a été maintenu à un niveau élevé parce que, du point de vue du RKI, une baisse de ce niveau aurait pu être considérée comme un mauvais signal de la fin de la pandémie et que cette baisse n'aurait été effectuée que pour permettre ensuite une nouvelle escalade. Et ici, c'est comme si le RKI avait lui-même approuvé cette décision. Je n'ai pas vu d'instructions ministérielles à ce sujet. On peut donc observer au fil des protocoles que le RKI a en quelque sorte appris les ficelles du métier, qu'au début il suivait certainement les

normes scientifiques, ce qui est encore plus visible la première année, mais qu'il a ensuite lui-même escaladé dans cette manière de penser, c'est peut-être ainsi que je le formulerais.

AS :

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous signaler le site [rki-transparenzbericht.de](https://www.rki-transparenzbericht.de), ce trio de héros a réussi à se frayer un chemin à travers le fatras des procès-verbaux.

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas le faire et qui n'ont pas forcément de mot-clé spécifique, est-il possible d'obtenir un condensé de leur lecture ?

SH :

J'ai une petite série Twitter, ou une série X, si vous préférez.

J'ai commencé aujourd'hui avec la première partie et je continuerai les jours suivants, c'est toujours libellé RKI-leak suivi d'un chiffre romain, et c'est le best of. Alors que pour les meilleurs de la fournée précédente,

j'ai publié une vidéo sur Youtube intitulée « RKI der Abgrund » (l'abîme du RKI), qui a été jusqu'à présent visionnée 20 000 fois.

BB :

Puis-je ajouter quelque chose ?

Le journaliste Philippe Debionne a publié aujourd'hui un article dans lequel il fait des déclarations importantes, mais je voudrais aussi signaler qu'il y aura bientôt un site web qui s'appellera corona-protokolle.net et qui présentera de manière claire tous les protocoles gouvernementaux relatifs au Covid, parce que même les journalistes ont maintenant du mal à suivre. Je me demande parfois quel conseil s'est réuni quand et avec quelles personnes, et nous y rassemblons aussi des articles et des rapports de médias qui traitent de différents sujets, et nous appelons explicitement à la participation des citoyens.

Nous appelons les journalistes citoyens, les personnes intéressées à examiner les procès-verbaux et à envoyer des textes à ce sujet, corona-protokolle.net, qui sont également récompensés et qui, à leur tour, sélectionnent certains détails et les mettent en relation avec la pandémie, de sorte que le public n'ait pas à parcourir ces 4000 pages et plus, mais qu'il voie Ah ! il y a là une contradiction. Donc ceux qui sont intéressés peuvent consulter le site et donner leur avis, parce que nous avons besoin d'un grand nombre de personnes pour faire le tour de la question.

AS :

Redonnez l'adresse, s'il vous plaît.

BB :

corona-protokolle.net

AS :

Merci beaucoup, il y a une autre question entre-temps. Présentez-vous brièvement.

Bonjour, Yannick Dabo, journaliste indépendant, vous avez dit que les procès-verbaux avaient été décaviardés, qu'ils vous avaient été transmis et qu'il y avait aussi 10 gigaoctets de matériel supplémentaire, ce qui semble indiquer qu'il ne s'agit pas

seulement de documents de texte. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces 10 giga-octets, merci beaucoup.

AV :

Je ne peux pas dire grand-chose sur ces 10 giga-octets pour le moment, mais les quelques éléments que j'ai vus hier soir en éditant le matériel sont très explosifs. Par exemple, il y a parfois des réponses concrètes aux décisions de la MPK (Conférence des Ministres-Présidents), c'est-à-dire qu'il y a aussi la décision de la MPK à laquelle le RKI doit réagir. Cela signifie que nous trouverons probablement dans le matériel supplémentaire des instructions très concrètes émanant des politiciens, la conversation avec le RKI à ce sujet, ce qui rend le volume si grand, ce sont surtout de nombreuses présentations PowerPoint et ce qui est très important, ce sont les études de recherche qui ont finalement constitué l'ensemble des preuves scientifiques du RKI. Je peux donc citer un exemple où je serais très surprise de trouver les preuves scientifiques, c'était en juin 2021, lorsque le RKI a préconisé que le Land de Schleswig-Holstein assouplisse les mesures, en l'occurrence l'obligation du port du masque pour les enfants, et ce en fonction de l'incidence. Le RKI a dit que l'incidence était inférieure à 35 et qu'il était donc correct que le Land de Schleswig-Holstein supprime maintenant l'obligation du port du masque pour les enfants en fonction de l'incidence. Et deux semaines plus tard, le RKI déclare qu'il faut rendre le port du masque obligatoire pour les enfants, indépendamment de l'incidence. Et là, nous avons vraiment besoin de matériel supplémentaire pour voir quelles études ont été publiées pour que le RKI change d'avis à 180° en l'espace de deux semaines sur une situation qui a été extrêmement préjudiciable à des millions d'enfants dans ce pays dans leur vie quotidienne. J'ajoute que le 9 avril 2020, les seuils d'incidence sont des valeurs politiques arbitraires.

J'ai aussi une question, est-ce qu'il y a des endroits dans les protocoles où l'on admet qu'il ne s'agit pas du tout d'une pandémie et que le vaccin n'est pas du tout un vaccin, parce qu'alors on pourrait en fait faire l'économie de tout cela, et on pourrait s'expliquer pourquoi ils ont agi ainsi à certains moments. Par exemple la suppression de la vitamine D ou de l'hydroxychloroquine, qui sont des médicaments bien meilleurs que ce vaccin, mais on n'en voulait pas. Dans ce cas, toute la pandémie n'aurait servi à rien, y a-t-il donc des endroits où l'on trouve cela, où ils l'admettent. Ou bien parlent-ils toujours comme si tout cela n'était malheureusement qu'une erreur et que la prochaine fois, ils feraient tout correctement.

SH :

Encore une fois, sur ce point important, cela dépend du mois. En mars 2020, alors que nous sommes justement dans le premier confinement, le RKI écrit, je cite mots pour mots,

« Actuellement, il y a autant de lits libres que de lits occupés dans les hôpitaux », soit 50% de lits vides. »

Normalement, le pourcentage de lits libres est inférieur à 10%. Le même jour,

« il est préférable de ne pas formuler les tendances positives des PCR pour le moment, car il pourrait être difficile de justifier des mesures supplémentaires ».

Oui, donc deux jours après le début du premier confinement, vous savez ou beaucoup se souviennent du mois de mars, les refroidissements diminuent, on les

appelle aussi refroidissements parce qu'ils apparaissent quand il fait froid, quand le printemps arrive comme en mars 2020, ils diminuent. Les gens du RKI l'ont aussi constaté, et ils ont alors mis en garde contre le fait de le dire au public, parce qu'alors le public aurait demandé si nous ne pouvions pas rouvrir les magasins et les écoles. Pour répondre clairement à votre première question, il n'est nulle part dit qu'il n'y a pas eu de pandémie, et je ne dirais pas non plus qu'il n'y a pas eu de pandémie. Le mot n'est pas clairement défini et, de la manière dont l'OMS l'a récemment défini, la pandémie peut être constante. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir s'il y a une pandémie dans un sens ou dans un autre, mais s'il y a une urgence médicale. Les hôpitaux sont-ils surpeuplés ? Y a-t-il beaucoup plus de refroidissements que d'habitude ? Cela n'a jamais été le cas et, bien entendu, ceux qui y travaillent à plein temps et qui produisent ces statistiques chaque semaine l'ont reconnu.

Oui, Erik Rusch de Epoch Times, bonjour, aujourd'hui l'accent est plutôt mis sur le passé, mais j'aimerais poser la question suivante au panel : les 4000 pages n'ont pas encore été toutes lues, mais vous avez déjà une nette impression, si vous regardez vers l'avenir, certains parlent déjà de la prochaine pandémie qui va certainement arriver, la grippe aviaire, les vaccins contre la grippe aviaire sont déjà achetés à large échelle. Donc, que peuvent faire ces fichiers RKI pour l'avenir et que pouvons-nous faire en tant que société pour éviter qu'une situation similaire ne se produise. Il a été question de rendre certaines autorités indépendantes du gouvernement, que pensez-vous ? un traitement juridique intensif ? un engagement encore plus grand de la presse pour faire entrer cela dans la société ?

SH :

Je ne pense donc pas que la question de savoir si nous aurons une nouvelle pandémie dépende du RKI. Pour l'instant, il s'agit de la grippe aviaire, mais les journaux sont en train d'en faire des tonnes avec le Covid. C'est le cas avec les eaux usées de Berlin. Je pense donc que l'arrivée d'une nouvelle pandémie dépend exclusivement de la population. Rappelez-vous l'été 2022. Il y a exactement deux ans, l'OMS a déclaré pour la première et unique fois après le Covid un PHEIC (*Note du traducteur : Public health emergency of international concern = urgence de santé publique de portée internationale*), c'est-à-dire une alerte de niveau supérieur qu'elle appelle familièrement pandémie. Et c'était la variole du singe, le Monkeypox. On n'en a pratiquement rien vu à la télévision, il y a eu deux articles peu convaincants dans les journaux, et l'OMS a laissé courir cela pendant quelques mois, il y a eu un confinement à New York, le Monkeypox Lockdown, mais en dehors de New York il n'y a pas eu de réaction. Et puis l'OMS a dit bon, alors plus de Monkeypox. Cela signifie, si vous prenez cela au sérieux, ce n'est pas allé du conseil scientifique au sommet politique, mais cela est allé du sommet politique vers le bas. Et la politique se comporte toujours de manière à maximiser les votes, c'est tout à fait naturel. Et au début, la politique a justement obtenu un soutien incroyable pour ses mesures de confinement. Si vous considérez que M. Söder (*Note du traducteur : ministre président de la Bavière*) a eu les meilleurs sondages de tous les hommes politiques en Allemagne depuis que ces mesures existent. Et c'est celui qui a le plus confiné. Lorsque ces promenades du lundi sont arrivées, la politique a changé de cap. Et puis, comme je l'ai lu tout à l'heure, M. Lauterbach a dit à un moment donné, et ce dans les journaux, même pas à son propre institut, la pandémie est terminée. Et ils ne savaient pas ce qu'il devait en faire. En d'autres termes, cela dépend du degré de maturité de la population et donc, bien sûr, essentiellement du travail journalistique, parce que la

plupart des choses que nous leur avons présentées sont totalement inconnues de la population normale.

AS :

Question suivante, s'il vous plaît.

Merci beaucoup, Marcel Luthe. J'ai également trouvé une phrase chez Debionne, elle se réfère au protocole du 12.10.2022 et elle me semble très centrale en ce qui concerne les conséquences politiques et juridiques. « Il n'y a aucune preuve que la vaccination change quoi que ce soit aux excréments ». (...) « La recommandation professionnelle sera maintenue tant qu'il n'y aura pas d'instruction contraire du BMG ». Cette phrase implique que l'on a tout simplement menti à la Cour constitutionnelle fédérale lors de sa décision sur la mise en place du vaccin obligatoire, alors qu'elle se basait exclusivement sur le RKI et sur ses informations, on a carrément menti. Il s'agit donc d'un traitement médical forcé et d'une absence totale de prévention, mais d'un traitement médical forcé des professionnels de la santé. Je pense que cette affaire est incroyablement explosive, tant sur le plan juridique que politique, et j'ai moi-même posé des questions parlementaires à ce sujet à l'époque, et j'ai reçu des réponses différentes, ce qui signifie que l'Institut Robert Koch, la politique et la Cour constitutionnelle fédérale ont délibérément menti. Avez-vous trouvé d'autres signes de ce genre ?

SH :

C'est vrai, si vous pensez par exemple à l'arrêt du Tribunal administratif fédéral sur la vaccination des soldats. Il repose essentiellement sur le fait que le RKI et le PEI (Paul Ehrlich Institut : agence fédérale responsable de l'évaluation et de la réglementation des vaccins, des médicaments et des produits thérapeutiques en Allemagne), les seuls experts pris au sérieux par les tribunaux, ont déclaré qu'il existait une protection contre la transmission. Le jugement dit que les soldats doivent vivre à proximité les uns des autres dans les casernes et qu'une atteinte aussi grave à l'intégrité physique est donc appropriée. Ce que vous dites maintenant est important pour la raison suivante : à l'origine, avant les protocoles du RKI, nous savions seulement que le RKI et le PEI avaient fait de fausses déclarations devant les tribunaux. Et ce parce que les études d'homologation des fabricants ne permettent pas de conclure à une protection contre la transmission. Et c'est le plus important. En tant que fabricant, si c'était le cas, vous diriez que votre produit protège de la transmission. Mais dans l'étude d'homologation de Pfizer, cela n'a même pas été vérifié. Sans parler d'affirmation. Jusqu'alors, nous savions seulement que nos autorités fédérales avaient fait de fausses déclarations, mais grâce au passage des protocoles du RKI que vous avez mentionné, nous savons maintenant qu'il s'agissait de fausses déclarations délibérées, c'est-à-dire de mensonges. Ils savaient donc que ce qu'ils disaient n'était pas vrai, ils ont quand même menti au tribunal, de mon point de vue, tout cela est punissable. Il s'agit d'une fausse déclaration sous serment qui a eu des conséquences énormes pour les soldats. Et pour le reste de la population aussi, indirectement, lorsqu'il s'agissait de savoir si quelque chose comme la 2G ou la 3G était constitutionnel.

AV :

J'aimerais faire une remarque, sur la 2G et la 3G, la lecture des procès-verbaux de mai à décembre 2021 m'a fait prendre conscience de ce qui s'est réellement passé

dans cet institut. Le RKI était en effet confronté au dilemme suivant. Les décideurs politiques voulaient que les vaccinés bénéficient de certains avantages pour inciter les non-vaccinés à se faire vacciner. Mais le RKI a compris, sur la base des données disponibles, que cela n'était pas tenable sur le plan scientifique, c'est-à-dire que les vaccinés propagent et excrètent autant que les non vaccinés. Et l'argumentation politiquement colportée à propos de la 2G, à savoir que l'on générerait ainsi une protection élevée des tiers, car seules les personnes qui n'excrétaient pratiquement plus de virus seraient entre elles, a été considérée comme fautive par le RKI lui-même, mais il ne savait pas comment la communiquer politiquement. Je voudrais lire un passage, le premier où la 2G est discutée dans les procès-verbaux, le 27 août 2021 : « Demandez une évaluation simple à comprendre : la 2G est-elle plus sûre que la 3G en ce qui concerne l'objectif de protection des tiers lors des manifestations ?

- Objectif Calcul simple, facile à suivre.
- L'effet réel de la 2G n'est pas une plus grande protection externe, mais une plus grande protection personnelle.
- Effet de protection externe de la vaccination et du test probablement dans la même fourchette, à environ 60-70%. La 2G sera supérieure en raison de la protection contre les maladies graves.
- On peut s'attendre à des efficacités différentes de la vaccination et à des taux différents de non-détection des infections par les tests antigènes.
- La règle de distance est supprimée avec la 2G, ce qui doit être calculé. La suppression de la règle de distance pour la 2G n'est pas nécessaire et le RKI ne la recommande pas.
- La 2G est-elle une mesure d'escalade appropriée par rapport à la 3G en cas d'augmentation de l'incidence ?
 - Oui, en raison de la protection personnelle. En 2G, les personnes sont protégées des maladies graves.

Et c'est bien sûr contestable sur le plan scientifique, mais cela apparaît déjà, le passage continue, mais tout le monde pourra peut-être le voir tout à l'heure dans cette exposition mobile, l'argument qui a été publiquement avancé en faveur de la 2G, le RKI savait que ce n'était pas vrai. Le problème était que pendant un certain temps, le RKI a dû autoriser ces avantages pour les vaccinés parce que les politiciens voulaient des incitations à la vaccination. C'est pourquoi le RKI a été confronté à ce dilemme, mais à long terme, nous avons dû revenir à des mesures pour les personnes vaccinées, parce que le RKI savait très bien qu'elles excrètent autant de virus que les personnes non vaccinées. Cela signifie donc que le dilemme est apparu très clairement à la lecture, ils se trouvaient un peu entre deux chaises, mais dans cette situation, vous devez le communiquer clairement. J'ai aussi l'impression que le RKI n'a jamais dit clairement que la 2G ne protégeait pas les autres.

SH :

Les personnes vaccinées ne s'en sont aperçues que parce qu'elles devaient porter un masque. Exactement.

AS :

Une autre question

D Graf, j'ai une question à poser à M. Homburg, vous avez dit que le fait qu'il y aurait une prochaine pandémie, donc avec tout un catalogue de mesures et que nous

devrions à nouveau suivre les instructions les plus diverses, cela dépend de la maturité d'une population. J'ai récemment eu une conversation avec un voisin, il y a deux semaines, qui m'a dit qu'il se passait quelque chose avec le Covid et qu'il pensait qu'il devrait peut-être se faire vacciner à nouveau, et je lui ai répondu avec prudence que je ne le recommanderais pas. Et je veux dire que dans cette salle, il semble clair pour tout le monde qu'il vaut mieux ne pas le faire et que les contre-indications sont bien plus importantes que les bénéfiques. Mais dans la population générale, c'est un homme instruit, architecte, qui a sa propre entreprise, il semble que cela ne soit pas acquis, même au bout de 4 ans, pas vraiment. D'où ma question, je viens d'entendre Epoch Times, les NachDenkSeiten (<https://www.nachdenkseiten.de/>) sont représentés, mais ce qu'ils viennent de révéler va-t-il être diffusé d'une manière ou d'une autre, de sorte que le téléspectateur moyen du Tagesschau et des thèmes du jour, ainsi que le lecteur du Tagesspiegel, se rendent peut-être compte de la pagaille qui s'est produite. Et c'est pour cela que je vous pose encore la question, vous avez mis tout cela en ligne, vous dites s'il vous plaît, servez-vous, faites des recherches, entrez vos paramètres, avez-vous pris contact avec certains médias, pour en faire une Story, il y a eu aussi des approches ici et là, Mme Spiekermann me vient à l'esprit sur la ZDF et un reportage critique de MDR, où il était question de la contamination du vaccin, de la contamination par l'ADN, publication qui a ensuite été supprimée, il y a donc ici et là des esprits critiques, même dans le service public ou dans les grandes maisons de presse, qui osent sortir de leur réserve et faire des reportages. C'est la raison pour laquelle ils sont en communication et que l'on espère qu'ils ne diront pas comme pour l'ARD, qui est à deux pas d'ici, dont les représentants auraient pu facilement être là aujourd'hui, qu'ils ne diront pas que le scandale n'en est pas un comme pour la publication initiale du premier ensemble de données. Mais qu'il se passe maintenant un peu plus de choses et que la politique et les personnes concernées soient mises sous pression.

SH :

Je ne me fais pas d'illusions sur la chaîne de télévision allemande ARD, Pascal Siggelkow, célèbre pour ses explosifs végétaux de Nord stream, a fait un fact-checking la semaine dernière, affirmant qu'il ne s'agissait que de mensonges concernant leur état de santé, et hier, il a fait un nouveau fact-checking sur Kamala Harris, qui propage des mensonges. Ils ne vont donc pas nous reprendre, mais sinon, nous proposons la conférence de presse ici pour obtenir un impact plus large.

AV :

Nous avons aussi écrit à quelques journalistes de grandes maisons de presse, mais il faut dire, en s'excusant, que c'était vraiment très, très court pour aujourd'hui et que c'était aussi un peu dû à la nature de l'affaire, c'est-à-dire que la fuite a été publiée ce matin à 4 heures précises, pratiquement comme une affaire d'état-major. C'était prévu, mais je ne m'attendais pas non plus à ce que la rédaction de la capitale se déplace en masse, je ne m'attendais donc pas à cela aujourd'hui.

(Inaudible)

Oui, je sais qu'en d'autres occasions, ils auraient pu le faire, mais je dirais que les personnes comme nous n'ont pas réussi à faire sortir quelqu'un de derrière le fourneau au cours des trois dernières années. Je pense que les protocoles en tant que tels ne peuvent pas être ignorés si facilement, et un bon facteur dans l'histoire

actuelle peut être la façon dont ils ont été rendus publics. C'est un point dont il faut parler si l'on ne veut pas se ridiculiser.

BB :

Je voudrais ajouter quelque chose, je pense que c'est comme ça, cela n'a pas de sens pour moi de me focaliser sur la déception des autres, pour ainsi dire, je ne peux donner que le meilleur de ce que je peux faire ici maintenant avec ces protocoles et si je m'attends toujours à quelque chose qui ne vient pas et que je suis à nouveau déçu, c'est plutôt mon affaire. Il y a des années, je me suis présenté devant l'ARD, j'ai déposé 110 000 signatures et j'ai dit asseyons-nous à nouveau autour d'une table, cela a été annulé au motif que les talk-shows ne sont pas un format adapté aux thèmes médicaux, et cela signifie qu'il est bon de reconnaître ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et nous avons maintenant cela, je parle de moi, j'ai fait le mieux possible avec cette publication, qui est relativement importante, et ensuite, à un moment donné, ce que les autres font n'est plus de mon ressort, mais ce que je fais est de mon ressort. Et je pense que c'est sur ce point qu'il faut se concentrer.

SH :

Nous sommes des idéalistes.

AV :

Absolument, et j'ajouterais que Twitter, anciennement Twitter et maintenant la plateforme X, a atteint une portée très critique en Allemagne, avec 16 millions d'utilisateurs. Les chiffres proviennent de Statista. En 2020, nous étions à 5 millions d'utilisateurs. Cela signifie que nous nous dirigeons à grands pas vers un public critique qui utilise cette plateforme, où vous pouvez théoriquement atteindre un quart de la population allemande. Je l'ai également constaté la dernière fois avec un tweet de Katrin Göring Eckardt, une politicienne pas très populaire du parti des Verts, qui a publié un message un peu raté sur la couleur de peau dans notre équipe nationale, et ce message a atteint 1,5 million d'impressions en quelques heures, c'est-à-dire des vues très négatives, elle a donc récolté ce que l'on appelle un shitstorm (un flot d'insanités), mais le chiffre était vraiment impressionnant, si vous pensez que dans un pays de 80 millions d'habitants, un million et demi de personnes ont vu ce post vraiment raté en quelques heures, c'est bien sûr quelque chose qui fait peur et qui peut intimider, les chiffres, la masse critique qui peuvent être atteints entre-temps par ce média, sans passer par les anciens médias établis. Et je pense qu'il ne faut vraiment pas sous-estimer ce qui se passe actuellement.

AS :

Et le post d'Aya Velazquez, qui a invité à cette conférence de presse ce matin à 4 heures, dépassait déjà le demi-million avant le début de la conférence de presse. Et il dépassera certainement le million. Et j'ai déjà reçu plus de 100.000 messages, tout le monde tweete cela, donc l'action que nous faisons aujourd'hui sera enregistrée par plusieurs millions de personnes, et peu importe si elle passe au journal télévisé ou non.

Question suivante.

Je n'ai pas de question à poser, je veux juste faire un bref plaidoyer, et c'est sérieux, même si cela peut paraître amusant, je veux plaider pour que nous demandions aux employés des services ici présents et aux organes de protection de la Constitution

eux-mêmes de ne plus se tourner vers les personnes qui ont fait la scène de la critique et l'ont mise en avant au cours des quatre dernières années, mais de se tourner vers les faits qui sont discutés ici et qui ont peut-être aussi un autre objectif dans leur mission de protection de la Constitution.

SH :

Très bien.

AS :

Et encore une question.

Oui W. Juste une petite suggestion, puisque les enfants ont été massivement touchés, est-il prévu de mettre en place un format TikTok sur cette manifestation, afin que cela circule aussi chez les jeunes, pour que la pression vienne de là, que les parents qui refusent peut-être encore aujourd'hui d'y réfléchir, donc un format TikTok sur ce thème, je trouverais ça super.

BB :

Oui, faites-le, qui se porte volontaire ? c'est parti !

AS :

À ce stade, merci beaucoup pour votre participation, pour votre intérêt, je vous souhaite non seulement une bonne journée, mais aussi une excellente connexion Internet, comme je l'ai dit plus de 10 Go, bon téléchargement et bonne recherche, merci beaucoup et à bientôt.

[Applaudissements]